

Honoraires* de transaction à la charge de l'acquéreur

Ces honoraires comprennent la commercialisation, la rédaction du compromis de vente, le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.

Barème	Prix de vente TTC hors honoraires		Honoraires acquéreur TTC
Jusqu'à		49.999 €	12% avec minimum de 4000 €
Compris entre	50.000 €	99.999 €	9 %
Compris entre	100.000 €	149.999 €	8 %
Compris entre	150.000 €	249.999 €	7 %
Compris entre	250.000 €	299.999 €	6 %
Compris entre	300.000 €	399.999 €	5.5 %
Compris entre	400.000 €	499.999 €	5 %
Compris entre	500.000€	649.999 €	4.5 %
Au-delà de	650.000€		4 %

*[Montants TTC (TVA 20%) calculés sur le montant de la transaction réalisée]

AUCUN HONORAIRE ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT

Barème valable à compter du 15/11/2018 et du mandat numéro 5682

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

Honoraires du neuf à la charge du vendeur

Ces honoraires comprennent la commercialisation, la rédaction du contrat de réservation, le suivi du dossier jusqu'à la livraison du programme.

PROMOTEUR	HT sur Prix de vente TTC sauf LMNP HT sur Prix de vente HT
ESPACE INVESTISSEMENT EDOUARD DENIS EDEN PROMOTION	5%
REALITES	<u>Sur le libre</u> : 6% sur la première réservation 7% à partir de la deuxième <u>Sur la LMNP</u> : 7,5% sur la première réservation 8% à partir de la deuxième
GREENCITY	5,50%
SIGNATURE PROMOTION	4%

AUCUN HONORAIRE ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS AVANT CONCLUSION D'UN CONTRAT

Barème valable à compter du 15/11/2018

En vigueur à compter du 22/03/2019

Taux de TVA en vigueur 20%

HONORAIRES de LOCATION (meublé & non meublé)⁽¹⁾

A chaque changement de locataire :

LOYER HORS CHARGES DE 0 à 700€/ MOIS		
Honoraires propriétaire	9% TTC du loyer annuel	Entremise : 1% Visite, dossier, rédaction du bail : 6% Etat des lieux : 2%
Honoraires locataire	8% TTC du loyer annuel	Visite, dossier, rédaction du bail : 6% Etat des lieux : 2%

LOYER HORS CHARGES DE 701 à 1000€/ MOIS		
Honoraires propriétaire	8% TTC du loyer annuel	Entremise : 1% Visite, dossier, rédaction du bail : 5% Etat des lieux : 2%
Honoraires locataire	7% TTC du loyer annuel	Visite, dossier, rédaction du bail : 5% Etat des lieux : 2%

LOYER HORS CHARGES AU DELA DE 1001€/ MOIS		
Honoraires propriétaire	7% TTC du loyer annuel	Entremise : 1% Visite, dossier, rédaction du bail : 4% Etat des lieux : 2%
Honoraires locataire	6% TTC du loyer annuel	Visite, dossier, rédaction du bail : 4% Etat des lieux : 2%

LOCATIONS SAISONNIERES
25% du prix net propriétaire (très basse saison, moyenne saison, haute et très haute saison)
Frais de dossier forfaitaire propriétaire : 30€

BAIL COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL
Entremise et négociation : 40% du loyer mensuel TTC Visites, constitution dossier, rédaction du bail : 40% du loyer mensuel TTC Etat des lieux : 20% du loyer mensuel TTC <i>A la charge du preneur ou éventuellement répartis entre bailleur & preneur selon conventionnement au mandat</i>

PARKING ET GARAGE
Honoraire de location et rédaction d'actes : FORFAIT 100 € TTC (à la charge exclusive du locataire)

HONORAIRES de GESTION LOCATIVE par mois

Formule TRANQUILLITÉ	Formule CONFORT	Formule SÉRÉNITÉ
Gestion complète	Gestion complète + GLI (Garantie Loyers Impayés)	Gestion complète + GLI (Garantie Loyers Impayés) + Vacance Locative
8,00% TTC* Du quittancement	8,00% TTC* Du quittancement	8,00% TTC* Du quittancement
<u>Au-delà de 3 biens en gestion ou pour les investissements réalisés avec l'agence</u> 6,00% TTC du quittancement	+ 2,20% TTC* Des sommes encaissées	+ 4,20% TTC* Des sommes encaissées

(1) En application du décret n°2014-890 du 1er Août 2014 sur le plafonnement des honoraires